

OBTENIR LA QUALIFICATION « CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE® » D'OFFICES DE TOURISME DE FRANCE®



→ Développez votre clientèle en garantissant et valorisant un niveau de qualité de votre prestation.

LES +

- **La garantie pour vos clients de la qualité de la prestation.**
- **L'accès aux offres de services** de Charentes Tourisme.
- **La valorisation de votre hébergement sur le site internet grand public Infiniment Charentes.**
- **Le conventionnement avec l'ANCV** et l'acceptation des chèques vacances.

« Chambre d'hôtes référence® » est une alternative pour les propriétaires ne souhaitant pas adhérer à un label. Cette qualification vous permet d'accroître votre visibilité.

L'offre comprend :

- Une visite d'audit sur site réalisée par votre référent local de l'office de tourisme, sur la base d'un référentiel national.
- Des conseils sur votre prestation ainsi que sur la réglementation en vigueur en terme d'affichage des prix.
- L'obtention de la qualification « Chambre d'hôtes référence® » après validation en commission départementale (3 à 4 par an).
- L'usage du logo « Chambre d'hôtes référence® » dans vos outils de communication.
- Possibilité d'acquérir un autocollant au prix unitaire de 6€ et une plaque « Chambre d'hôtes référence® » au prix de 25 €.



Pour qui ?

- Chambres d'hôtes



Durée

- de validité de la qualification : 5 ans



Prix

- 1 chambre : 70 €
- + 10 € pour chaque chambre supplémentaire

